

tenue sous la présidence de Monsieur REES, assisté(e)
de Madame POITTEVIN et Madame DOBRY, Conseillères
En présence de Madame MERRI, Rapporteure publique
Madame IMMELE, Greffière

09 heures 00

01)	DOSSIER N° 2206287	RAPPORTEURE: Madame Sabine DOBRY
Titre de l'affaire	Règlement des dépenses engagées pour les besoins de l'exécution de la convention de partenariat portant sur la gestion d'une structure multi-accueil - Indemnisation des préjudices subis.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	CROIX ROUGE FRANCAISE	BARON AIDENBAUM & ASSOCIES (Cour)
Défendeur	COMMUNE DE FORBACH	Maître JUNG Grégory
02)	DOSSIER N° 2300995	RAPPORTEURE: Madame Sabine DOBRY
Titre de l'affaire	Requête indemnitaire contre la ville de Strasbourg à verser 662.749 euros à l'association des amis du zoo de Strasbourg.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	ASSOCIATION DES AMIS DU ZOO DE L'ORANGERIE SELARL MJ SYNERGIE	SELARL LE TEMPS DES DROITS (Cour) SELARL LE TEMPS DES DROITS (Cour)
Défendeur	COMMUNE DE STRASBOURG	

09 heures 00

03)	DOSSIER N° 2301895	RAPPORTEURE: Madame Lise POITTEVIN
Titre de l'affaire	Recours indemnitaire - désordres faisant suite à une opération de réhabilitation du presbytère communal de la commune de Imling (57)	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	COMMUNE D'IMLING	SELÀRL SOLER-COUTEAUX ET ASSOCIÉS
Défendeur	Monsieur PO B EN QUALITE DE MANDATAIRE DE LA STE BEROC FILS	SELARL LE DISCORDE - DELEAU
04)	DOSSIER N° 2302832	RAPPORTEURE: Madame Lise POITTEVIN
Titre de l'affaire	Recours indemnitaire au titre des dommages survenus dans le lycée Paul-Emile Victor d'Obernai (67) (marché d'exploitation installations de production et de distribution chaleur et eau chaude du 01/08/2011 - région Alsace)	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	SOCIETE MAIF ASSURANCES	SELÀRL SOLER-COUTEAUX ET ASSOCIÉS
Défendeur	STE DALKIA	SCP CLAUDON ET ASSOCIÉS
05)	DOSSIER N° 2304968	RAPPORTEURE: Madame Lise POITTEVIN
Titre de l'affaire	Opposition à relance sur titre exécutoire portant sur une pénalité affectée suite à des travaux électriques sur le site de la Filature à Mulhouse (68) - titre réf. BC16400/EX 2023 T 101 émis le 31/01/2023)	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	ONELEC	SELARL SOREL HUET LAMBERT-MICOUD (Cour)
Défendeur	COMMUNE DE MULHOUSE	

09 heures 00

06)	DOSSIER N° 2302755	RAPPORTEURE: Madame Lise POITTEVIN
Titre de l'affaire	Contrat de location longue durée sans option d'achat portant sur un matériel fournit par la société SMB / Règlement financier.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	GRENKE LOCATION	Maître THIERY Stéphanie
Défendeur	COMMUNE DE GRAND SANTI	
07)	DOSSIER N° 2305503	RAPPORTEURE: Madame Lise POITTEVIN
Titre de l'affaire	Recours indemnitaire contre le centre de déminage de Toulouse (DGSCGC) cadre contrat de location longue durée sans option d'achat de matériel bureautique (contrat n° 088 13476 du 29/11/2016)	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	GRENKE LOCATION	Maître THIERY Stéphanie
Défendeur	MINISTRE DE L'INTÉRIEUR	
08)	DOSSIER N° 2303499	RAPPORTEURE: Madame Lise POITTEVIN
Titre de l'affaire	Recours indemnitaire - contrat de location longue durée sans option d'achat GRENKE LOCATION portant sur du matériel bureautique (contrat n° 257-34959 du 1er août 2019)	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	GRENKE LOCATION	Maître THIERY Stéphanie
Défendeur	LES RÉGIES NORD CARAÏBES, RENOC EAU-RENOC ASSAINISSEMENT	

Arrêté le 14 mai 2025

La présidente du tribunal

N. TIGER-WINTERHALTER

tenue sous la présidence de Monsieur REES, assisté(e)
de Madame POITTEVIN et Madame DOBRY, Conseillères
En présence de Madame MERRI, Rapporteure publique
Madame IMMELE, Greffière

10 heures 00

01)	DOSSIER N° 2402538	RAPPORTEURE: Madame Lise POITTEVIN
Titre de l'affaire	Interdiction temporaire d'exercer des fonctions d'enseignant, d'animateur, d'encadrant d'une activité sportive ou d'entraînement de ses pratiquants - Décision du 12/03/2024	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur C	SELARL LEXIO
Défendeur	PRÉFET DE LA RÉGION GRAND EST, PRÉFET DU BAS-RHIN	
02)	DOSSIER N° 2409010	RAPPORTEURE: Madame Lise POITTEVIN
Titre de l'affaire	Recours en annulation : arrêté du 08/10/2024 du préfet du Bas-Rhin portant suspension d'exercer quelque fonction que ce soit auprès de mineurs et arrêté du 10/10/2024 portant interdiction temporaire d'exercer les fonctions visées à l'article L. 212-13 du code du sport.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur C	SELARL LEXIO
Défendeur	PRÉFET DE LA RÉGION GRAND EST, PRÉFET DU BAS-RHIN	
03)	DOSSIER N° 2302060	RAPPORTEURE: Madame Lise POITTEVIN
Titre de l'affaire	Recours contre une décision refusant de modifier les modalités d'escorte dans le cadre d'extraction médicale (décision n° 403 DISP SGE - maison centrale Ensisheim du 13/10/2022)	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur M	SCP THEMIS AVOCATS & ASSOCIÉS (Cour)
Défendeur	GARDE DES SCEAUX, MINISTRE DE LA JUSTICE	

10 heures 00

04)	DOSSIER N° 2302293	RAPPORTEURE: Madame Lise POITTEVIN
Titre de l'affaire	Recours en annulation contre une décision de rejet d'un recours gracieux portant sur la suspension d'un permis de visite en maison d'arrêt de Strasbourg (décision DISP-GE du 08/03/2023)	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame S Monsieur L	Maître MARTIN Julien Maître MARTIN Julien
Défendeur	GARDE DES SCEAUX, MINISTRE DE LA JUSTICE	
05)	DOSSIER N° 2305149	RAPPORTEURE: Madame Sabine DOBRY
Titre de l'affaire	Recours contre une décision DISP GE / MDEJ n° 171/2023/CB du 30 juin 2023 confirmant le refus de délivrance d'un permis de visite à un détenu de la maison d'arrêt de Strasbourg.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame J	Madame J
Défendeur	GARDE DES SCEAUX, MINISTRE DE LA JUSTICE	
06)	DOSSIER N° 2308433	RAPPORTEURE: Madame Sabine DOBRY
Titre de l'affaire	Recours en annulation : décision du 27/09/2023 de la commission disciplinaire de la maison centrale d'Ensisheim prononçant une sanction de 5 jours de confinement à l'encontre d'un détenu (RAPO formé le 02/10/2023 - décision implicite rejet née le 02/11/2023).	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur C	SCP THEMIS AVOCATS & ASSOCIÉS (Cour)
Défendeur	GARDE DES SCEAUX, MINISTRE DE LA JUSTICE	

Arrêté le 14 mai /2025

La présidente du tribunal

N. TIGER-WINTERHALTER

tenue sous la présidence de Monsieur REES, assisté(e)
de Madame POITTEVIN et Madame DOBRY, Conseillères
En présence de Madame MERRI, Rapporteure publique
Madame IMMELE, Greffière

11 heures 00

01) DOSSIER N° 2306409 RAPPORTEURE: Madame Lise POITTEVIN

Titre de l'affaire Refus implicite de titre de séjour

Nom des parties

Demandeur Monsieur I

Défendeur PRÉFET DE LA RÉGION GRAND EST, PRÉFET DU BAS-RHIN

Représentants des parties

Maître KLING Sophie (Cour)

DISPENSE DE
CONCLUSIONS DU
RAPPORTEUR PUBLIC

02) DOSSIER N° 2407973 RAPPORTEURE: Madame Lise POITTEVIN

Titre de l'affaire OQTF 6mois - recours contre un arrêté du préfet du Bas-Rhin en date du 25 septembre 2024 portant refus de titre de séjour, OQTF30 jours fixant le pays de destination

Nom des parties

Demandeur Monsieur I

Défendeur PRÉFET DE LA RÉGION GRAND EST, PRÉFET DU BAS-RHIN

Représentants des parties

Maître KLING Sophie (Cour)

DISPENSE DE
CONCLUSIONS DU
RAPPORTEUR PUBLIC

03) DOSSIER N° 2408159 RAPPORTEURE: Madame Sabine DOBRY

Titre de l'affaire OQTF 6mois - recours contre un arrêté de la préfète du Bas-Rhin en date du 23 septembre 2024 portant OQTF30 jours, fixant le pays de destination et interdiction le retour d'une durée d'un an

Nom des parties

Demandeur Madame G

Défendeur PRÉFET DE LA RÉGION GRAND EST, PRÉFET DU BAS-RHIN

Représentants des parties

Maître AIRIAU Steven (Cour)

DISPENSE DE
CONCLUSIONS DU
RAPPORTEUR PUBLIC

11 heures 00

04)	DOSSIER N° 2408478	RAPPORTEURE: Madame Sabine DOBRY
Titre de l'affaire	OQTF 6mois - recours contre un arrêté de la péfète du Bas-Rhin en date du 3 octobre 2024 portant retrait de l'attestation de demande d'asile, OQTF30 jours, pays de destination et interdiction de retour d'une durée d'un an	
Nom des parties	Représentants des parties	DISPENSE DE CONCLUSIONS DU RAPPORTEUR PUBLIC
Demandeur	Monsieur M SELARL CHAVKHALOV (Cour)	
Défendeur	PRÉFET DE LA RÉGION GRAND EST, PRÉFET DU BAS-RHIN	
05)	DOSSIER N° 2408479	RAPPORTEURE: Madame Sabine DOBRY
Titre de l'affaire	OQTF 6mois - recours contre un arrêté de la péfète du Bas-Rhin en date du 3 octobre 2024 portant retrait de l'attestation de demande d'asile, OQTF30 jours, pays de destination et interdiction de retour d'une durée d'un an	
Nom des parties	Représentants des parties	DISPENSE DE CONCLUSIONS DU RAPPORTEUR PUBLIC
Demandeur	Madame M SELARL CHAVKHALOV (Cour)	
Défendeur	PRÉFET DE LA RÉGION GRAND EST, PRÉFET DU BAS-RHIN	
06)	DOSSIER N° 2408504	RAPPORTEURE: Madame Sabine DOBRY
Titre de l'affaire	OQTF 6mois - recours contre un arrêté du préfet du Bas-Rhin en date du 16 octobre 2024 portant OQTFsans délai, pays de destination et interdiction de retour d'une durée de 2 ans	
Nom des parties	Représentants des parties	DISPENSE DE CONCLUSIONS DU RAPPORTEUR PUBLIC
Demandeur	Monsieur T Maître ECA Blaise Wa Lwenga (Cour)	
Défendeur	PRÉFET DE LA RÉGION GRAND EST, PRÉFET DU BAS-RHIN	

11 heures 00

07) DOSSIER N° 2408514 RAPPORTEURE: Madame Sabine DOBRY

Titre de l'affaire OQTF 6mois - recours contre un arrêté de la préfète du Bas-Rhin en date du 8 octobre 2024 portant refus de titre de séjour OQTF30 jours, pays de destination

Nom des parties

Demandeur Monsieur C

Défendeur PRÉFET DE LA RÉGION GRAND EST, PRÉFET DU BAS-RHIN

Représentants des parties

Maître MEHL Grégoire (Cour)

DISPENSE DE
CONCLUSIONS DU
RAPPORTEUR PUBLIC

08) DOSSIER N° 2408536 RAPPORTEURE: Madame Lise POITTEVIN

Titre de l'affaire OQTF 6mois - recours contre un arrêté de la préfète du Bas-Rhin en date du 23 septembre 2024 portant retrait de l'attestation de demandeur d'asile, OQTF30 jours, pays de destination et interdiction de retour pour une durée d'un an.

Nom des parties

Demandeur Madame T

Défendeur PRÉFET DE LA RÉGION GRAND EST, PRÉFET DU BAS-RHIN

Représentants des parties

Maître GAUDRON Chloé

DISPENSE DE
CONCLUSIONS DU
RAPPORTEUR PUBLIC

09) DOSSIER N° 2408539 RAPPORTEURE: Madame Lise POITTEVIN

Titre de l'affaire OQTF 6mois - recours contre un arrêté de la préfète du Bas-Rhin en date du 23 septembre 2024 portant retrait de l'attestation de demandeur d'asile, OQTF30 jours, pays de destination et interdiction de retour pour une durée d'un an.

Nom des parties

Demandeur Monsieur A

Défendeur PRÉFET DE LA RÉGION GRAND EST, PRÉFET DU BAS-RHIN

Représentants des parties

Maître GAUDRON Chloé

DISPENSE DE
CONCLUSIONS DU
RAPPORTEUR PUBLIC

11 heures 00

10)	DOSSIER N° 2501010	RAPPORTEURE: Madame Lise POITTEVIN
Titre de l'affaire	OQTF 6 MOIS : obligation de quitter le territoire français dans un délai de 30 jours avec fixation du pays de destination et interdiction de retour sur le territoire français pour une durée d'1 an.	
Nom des parties	Représentants des parties	DISPENSE DE CONCLUSIONS DU RAPPORTEUR PUBLIC
Demandeur	Monsieur A Maître GAUDRON Chloé	
Défendeur	PRÉFET DE LA RÉGION GRAND EST, PRÉFET DU BAS-RHIN	
11)	DOSSIER N° 2501011	RAPPORTEURE: Madame Lise POITTEVIN
Titre de l'affaire	OQTF 6 MOIS : obligation de quitter le territoire français dans un délai de 30 jours avec fixation du pays de destination et interdiction de retour sur le territoire français pour une durée d'1 an.	
Nom des parties	Représentants des parties	DISPENSE DE CONCLUSIONS DU RAPPORTEUR PUBLIC
Demandeur	Monsieur A Maître GAUDRON Chloé	
Défendeur	PRÉFET DE LA RÉGION GRAND EST, PRÉFET DU BAS-RHIN	
12)	DOSSIER N° 2408127	RAPPORTEURE: Madame Sabine DOBRY
Titre de l'affaire	OQTF 6mois - recours contre un arrêté du préfet de la Moselle en date du 11 octobre 2024 portant OQTF30 jours, fixant le pays de destination et interdiction de retour d'une durée d'un an	
Nom des parties	Représentants des parties	DISPENSE DE CONCLUSIONS DU RAPPORTEUR PUBLIC
Demandeur	Monsieur B SELARL AXIO AVOCATS (Cour)	
Défendeur	PRÉFET DE LA MOSELLE	
Observateur	MINISTRE DE L'INTÉRIEUR	

11 heures 00

13)	DOSSIER N° 2409748	RAPPORTEUR: Monsieur Philippe REES
Titre de l'affaire	Refus de titre avec obligation de quitter le territoire français dans un délai de 30 jours, fixation du pays de destination et interdiction de retour (arrêté du 16/12/2024 du préfet de la Moselle)	
Nom des parties	Représentants des parties	DISPENSE DE CONCLUSIONS DU RAPPORTEUR PUBLIC
Demandeur	SELARL AXIO AVOCATS (Cour)	
Défendeur	PRÉFET DE LA MOSELLE	
14)	DOSSIER N° 2307988	RAPPORTEUR: Monsieur Philippe REES
Titre de l'affaire	Refus de titre de séjour (décision implicite)	
Nom des parties	Représentants des parties	DISPENSE DE CONCLUSIONS DU RAPPORTEUR PUBLIC
Demandeur	Maître BERRY Claude	
Défendeur	PRÉFET DE LA RÉGION GRAND EST, PRÉFET DU BAS-RHIN	
15)	DOSSIER N° 2500034	RAPPORTEUR: Monsieur Philippe REES
Titre de l'affaire	OQTF 6mois - recours contre un arrêté du préfet du Bas-Rhin en date du 20 novembre 2024 portant refus de titre de séjour, OQTF30 jours, et pays de destination.	
Nom des parties	Représentants des parties	DISPENSE DE CONCLUSIONS DU RAPPORTEUR PUBLIC
Demandeur	Maître BERRY Claude	
Défendeur	PRÉFET DE LA RÉGION GRAND EST, PRÉFET DU BAS-RHIN	
16)	DOSSIER N° 2501199	RAPPORTEUR: Monsieur Philippe REES
Titre de l'affaire	OQTF 6 MOIS : obligation de quitter le territoire français dans un délai de 30 jours avec fixation du pays de destination et interdiction de retour sur le territoire français (arrêté du 23/1/25).	
Nom des parties	Représentants des parties	DISPENSE DE CONCLUSIONS DU RAPPORTEUR PUBLIC
Demandeur	SELARL AXIO AVOCATS (Cour)	
Défendeur	PRÉFET DE LA MOSELLE	

11 heures 00

17)	DOSSIER N° 2501200	RAPPORTEUR: Monsieur Philippe REES
Titre de l'affaire	OQTF 6 MOIS : obligation de quitter le territoire français dans un délai de 30 jours avec fixation du pays de destination et interdiction de retour sur le territoire français (arrêté du 23/1/25).	
Nom des parties	Représentants des parties	DISPENSE DE CONCLUSIONS DU RAPPORTEUR PUBLIC
Demandeur	SELARL AXIO AVOCATS (Cour)	
Défendeur	PRÉFET DE LA MOSELLE	
18)	DOSSIER N° 2409765	RAPPORTEUR: Monsieur Philippe REES
Titre de l'affaire	Obligation de quitter le territoire français dans un délai de 30 jours, fixation du pays de destination et interdiction de retour (arrêté du 19/12/2024 du préfet de la Moselle)	
Nom des parties	Représentants des parties	DISPENSE DE CONCLUSIONS DU RAPPORTEUR PUBLIC
Demandeur	Maître CANAL Marion (Cour)	
Défendeur	PRÉFET DE LA MOSELLE	
19)	DOSSIER N° 2500180	RAPPORTEUR: Monsieur Philippe REES
Titre de l'affaire	OQTF 6mois - recours contre un arrêté du préfet de la Moselle en date du 6 décembre 2024 portant refus de titre de séjour, OQTF30 jours, fixant le pays de destination et interdiction de retour de 2 ans.	
Nom des parties	Représentants des parties	DISPENSE DE CONCLUSIONS DU RAPPORTEUR PUBLIC
Demandeur	Maître OLSZAKOWSKI Jonas (Cour)	
Défendeur	PRÉFET DE LA MOSELLE	

11 heures 00

20) **DOSSIER N° 2501214** **RAPPORTEUR: Monsieur Philippe REES**

Titre de l'affaire OQTF 6 MOIS : obligation de quitter le territoire français dans un délai de 30 jours avec fixation du pays de destination et interdiction de retour (arrêté du 20/01/2025).

Nom des parties

Demandeur Monsieur COTI Edison
Défendeur PRÉFET DE LA MOSELLE

Représentants des parties

Maître DE METZ Clémence (Cour)

DISPENSE DE
CONCLUSIONS DU
RAPPORTEUR PUBLIC

21) **DOSSIER N° 2501215** **RAPPORTEUR: Monsieur Philippe REES**

Titre de l'affaire OQTF 6 MOIS : obligation de quitter le territoire français dans un délai de 30 jours avec fixation du pays de destination et interdiction de retour (arrêté du 20/01/2025).

Nom des parties

Demandeur Madame COTI Sose
Défendeur PRÉFET DE LA MOSELLE

Représentants des parties

Maître DE METZ Clémence (Cour)

DISPENSE DE
CONCLUSIONS DU
RAPPORTEUR PUBLIC

22) **DOSSIER N° 2408427** **RAPPORTEURE: Madame Lise POITTEVIN**

Titre de l'affaire OQTF 6mois - recours contre un arrêté du préfet de la Moselle en date du 23 septembre 2024 portant OQTF sans délai, fixant le pays de destination et interdisant le retour pour une durée de deux ans

Nom des parties

Demandeur Monsieur SELJA Mhill
Défendeur PRÉFET DE LA MOSELLE

Représentants des parties

Monsieur SELJA Mhill

DISPENSE DE
CONCLUSIONS DU
RAPPORTEUR PUBLIC

Arrêté le 14 mai 2025

La présidente du tribunal

N. TIGER-WINTERHALTER